Opinions et attitudes des Lorrains par rapport à l'environnement et à la forêt

par Dominique Normandin

INRA, Économie et politique agricole et forestière. ENGREF Nancy
Dominique.Normandin@nancy-engref.inra.fr

Les forêts couvrent plus de 35% du territoire de la Lorraine et jouent un rôle économique, écologique et social particulièrement important dans la région. La production, l'exploitation et la transformation des bois procurent ainsi près de 25 000 emplois et engendrent une valeur ajoutée d'environ 5 milliards de francs. Les forêts lorraines, gérées le plus souvent de façon traditionnelle, participent aussi grandement à la qualité de l'environnement par leurs effets sur les paysages ruraux, l'eau, l'air ou comme refuge de nombreuses espèces animales et végétales. Elles sont enfin un lieu de détente très apprécié du public. Une enquête conduite en 1997 auprès de 650 ménages lorrains permet de mieux connaître les préférences de ces derniers sur les différents rôles que remplissent les forêts.

La protection de l'environnement est majoritairement considérée comme un problème plus crucial au niveau mondial qu'en France ou en Lorraine (fig. 1). Les Lorrains semblent donc relativement satisfaits de la qualité de l'environnement dans leur région même si son amélioration demeure un sujet de préoccupation.

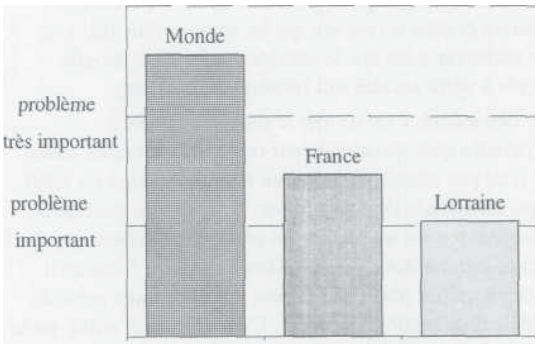

Figure 1. Protection de l'environnement

Les Lorrains estiment que les principaux problèmes de qualité de l'environnement qui se posent dans la région sont ceux de la pollution des eaux douces et de la pollution de l'air (fig. 2). Parmi les problèmes locaux, la protection des paysages ruraux et celle des espèces animales et végétales menacées sont également considérées comme importantes. Par contre, la question de l'accueil du public en forêt ne semble pas poser de problème majeur, ce qui traduit une assez bonne satisfaction de la situation actuelle dans ce domaine.

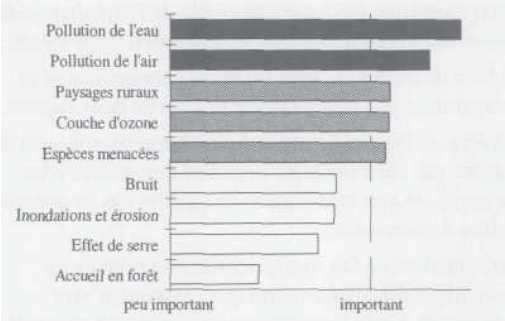

Figure 2. Principaux problèmes d'environnement

Les motifs de l'intérêt porté par les ménages à la protection des forêts sont d'abord de nature altruiste et éthique (fig. 3). Il s'agit de transmettre aux générations futures des écosystèmes protégés et de préserver la nature pour elle-même. Le souci de pouvoir bénéficier personnellement dans le futur des biens et services procurés par les forêts n'intervient qu'en troisième position et l'utilisation actuelle des services récréatifs des forêts est encore moins souvent retenue. Enfin, la nécessité de disposer, aujourd'hui et dans l'avenir, d'une ressource en bois est le motif le moins partagé. Une légère majorité de Lorrains estime cependant que c'est un objectif à ne pas négliger.

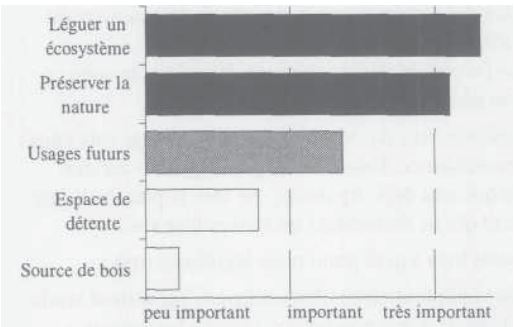

Figure 3. Motifs de protection de la forêt

La production de bois et l'influence sur les paysages sont les deux rôles des forêts considérés comme les mieux remplis actuellement (fig. 4). Les Lorrains semblent aussi relativement satisfaits de la façon dont les forêts jouent leurs rôles d'espace de détente et de récréation et de protection d'espèces animales et végétales menacées. Ils sont par contre plus réservés sur les autres rôles écologiques (eau, air, nature), qu'ils souhaiteraient d'ailleurs voir développer, au détriment de la production de bois, dans la gestion future.

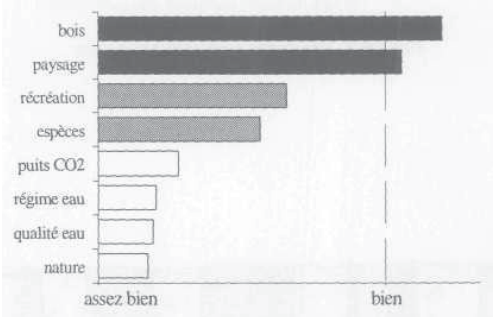

Figure 4. Rôles actuels remplis par la forêt

Les forêts de Lorraine sont l'objet d'une très importante fréquentation de la part du public : chaque famille se rend en moyenne en forêt 40 fois par an (fig. 5). Seuls 4% des ménages n'y vont jamais, un tiers y va moins d'une fois par mois, un tiers entre une fois par mois et une fois par semaine et un tiers plus d'une fois par semaine. Au total, les 840 000 ha de forêts lorraines recevraient annuellement 90 millions de visites.

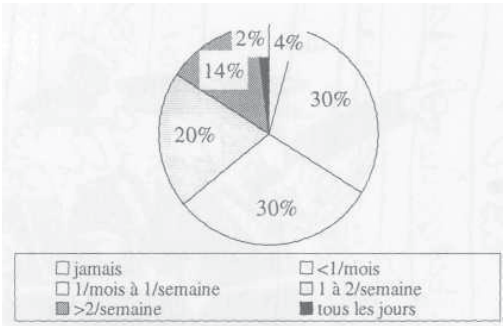

Figure 5. Fréquences des visites en forêt

La fréquentation des forêts en Lorraine est essentiellement une fréquentation de proximité : les forêts visitées se situent en moyenne à 15 km du domicile (fig. 6). Plus du tiers des ménages se rendent dans des forêts situées à moins de 5 km de chez eux, un quart dans des forêts situées entre 6 et 15 km et un tiers dans des forêts situées à plus de 15 km. Dans quelques cas (7%) les visites en forêt donnent lieu à des déplacements importants (activités sportives dans le massif vosgien). L'ensemble de ces déplacements correspond, au prix du carburant, à un coût total d'environ 280 millions de Francs/an que consentent donc les ménages lorrains pour bénéficier de loisirs en forêt.

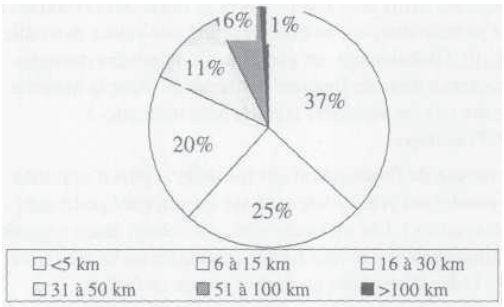

Figure 6. Distances des visites en forêt

Le motif principal des déplacements en forêt est la promenade et la détente (57% des cas). La fréquentation des forêts correspond ensuite à des loisirs sportifs (17%) et d'observation de la nature (12%). La cueillette (10%) s'avère finalement assez peu fréquente et la chasse (4%) reste une activité marginale. Les avis des Lorrains sur les équipements d'accueil en forêt sont très partagés : une légère majorité souhaite des forêts peu équipées, mais une forte minorité préfère des forêts équipées. Ils se déclarent, au total, relativement satisfaits des équipements actuels tout en souhaitant moins de routes carrossables et plus de panneaux pédagogiques et de sentiers de promenade.

La majorité des personnes ayant répondu à l'enquête se déclare favorable à l'idée d'une participation à l'amélioration des services écologiques et de loisirs des forêts (fig. 7). Cette volonté est surtout marquée pour les aspects écologiques, beaucoup moins pour les aspects récréatifs dont une trop forte augmentation fait craindre la perte du caractère naturel de la forêt. Par ailleurs, les motifs de refus de participation ne correspondent en général pas à un désintérêt pour les rôles écologiques et sociaux des forêts mais à des souhaits d'arbitrages différents dans l'affectation des fonds publics existants. L'acceptation de principe d'une participation est nettement plus forte pour les diplômés de l'enseignement supérieur, les ménages ayant les plus hauts revenus et les citadins.

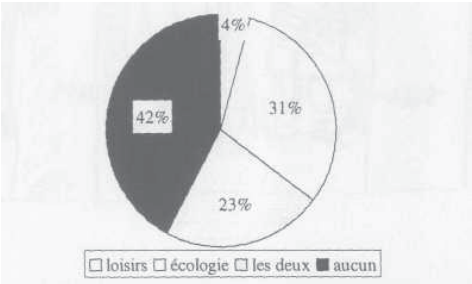

Figure 7. Financement des services de la forêt

Le montant que les ménages lorrains seraient prêts à consacrer à l'amélioration des services écologiques des forêts est finalement assez faible. Il est, en moyenne, d'environ 100 F/ménage/an soit, au total, de 80 millions de francs/an. Seuls 65% des ménages se déclarant favorables à une participation ont en effet exprimé une valeur non nulle (fig. 8). Globalement, un peu plus d'un tiers des ménages accepterait donc de financer ces services. Pour la majorité d'entre eux les montants annuels sont inférieurs à 200 F/ménage.

Le moyen de financement qui recueille le plus d'opinions favorables est celui d'une taxe sur les activités polluantes (« éco-taxe »). Les ménages sont, par contre, assez opposés à un financement par voie fiscale (nationale ou locale) ainsi qu'à l'idée d'acquitter un droit d'entrée en forêt*

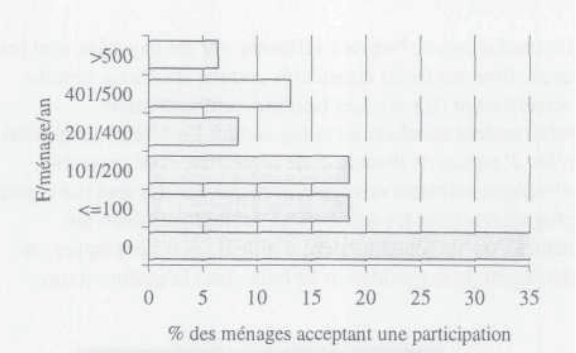

Figure 8. Montants annuels acceptés